



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE & BIODIVERSITÉ

REJOIGNEZ UNE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN ZONE AGRICOLE

Le présent appel à candidatures vise à mobiliser une dizaine de collectivités locales désireuses de monter en compétences au sujet des interactions entre biodiversité et transition agricole, et de défricher de nouveaux champs d'action publique en la matière. Les collectivités qui participeront au projet rejoindront pendant deux ans une communauté d'acteurs territoriaux, qui formera un réseau privilégié pour le partage d'information et se réunira régulièrement lors de rencontres-formations.

Les candidatures sont attendues avant le 15 janvier 2021. Le formulaire de candidature devra être envoyé par courrier électronique à l'adresse suivante : cagnes@fnab.org.

Pour toute question relative à cet appel à candidatures, veuillez contacter Madame Catalina AGNES, chargée de mission à la FNAB, à l'adresse cagnes@fnab.org.

Une réunion téléphonique d'information aura lieu le 10 décembre 2020 à 10h. Contactez Catalina AGNES pour vous y inscrire.

Avec le soutien de





➔ QUI PORTE CET APPEL ?

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le cadre du projet « Agriculture biologique & Biodiversité » porté par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB).

La FNAB est le réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. Ce réseau se compose d'une fédération nationale et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire. Depuis 1978, la FNAB porte la voix des producteurs et productrices bio et œuvre au développement de l'agriculture bio auprès d'une variété d'acteurs publics et privés. Défenseur d'une bio exigeante et mieux-disante, le réseau FNAB travaille depuis plusieurs années sur la protection de la biodiversité en milieu agricole.

➔ QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CET APPEL ?

L'érosion de la biodiversité est une réalité alarmante. **Plus d'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction sur les 8 millions d'espèces estimées** et les espèces de vertébrés connaissent un déclin rapide de leurs populations depuis 1970, avec des baisses de 40 % pour les espèces terrestres, de 84 % pour les espèces d'eau douce et de 35 % pour les espèces marines (Indice Planète Vivante)¹.

L'agriculture constitue une des causes de l'érosion de cette biodiversité, par la fragmentation des espaces naturels qu'elle induit et son recours élevé aux produits phytosanitaires. Préserver la biodiversité en milieu agricole est crucial dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité : en France, agir sur les espaces agricoles, c'est agir sur 42 % du territoire métropolitain.

C'est dans ce contexte que la FNAB lance le projet « **Agriculture biologique & Biodiversité : Cultiver la symbiose** ». Ce projet, d'une durée deux ans, a pour finalité de mobiliser, d'outiller et de fédérer les agriculteurs (conventionnels et bio), les acteurs locaux, les collectivités locales et les acteurs économiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité en agriculture.

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le premier axe de ce projet visant à freiner l'érosion de la biodiversité en zone agricole en favorisant le développement de l'agriculture biologique et de ses pratiques dans les territoires. Cet axe s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Cette stratégie fixe, entre autres, les objectifs suivants : 10 % de la surface agricole de l'Union consacrée à des particularités topographiques à haute diversité biologique (haies, arbres non productifs, mares, murs de terrasses, etc.) et 25 % des terres agricoles de l'Union conduites en bio en 2030.

POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez la page Bio et Biodiversité sur le site territoiresbio.fr

Sur cette page, vous pourrez télécharger le guide « Agriculture biologique et Biodiversité : comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser une agriculture favorable à la biodiversité ? »

Pour prendre contact avec la FNAB et son réseau, consultez la page :

www.territoiresbio.fr/contact

-40 %

Les populations de vertébrés terrestres ont diminué de 40 % depuis 1970.

-84 %

Les populations de vertébrés d'eau douce ont diminué de 84 % depuis 1970.

-35 %

Les populations de vertébrés marins ont diminué de 35 % depuis 1970.

¹ | IPBES. 2019. Summary for policymakers of the global assessment of the state of biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.

➔ QUELLE EST LA PROPOSITION ?

Il est proposé aux collectivités de participer à une dynamique collective sur la thématique « Agriculture biologique & Biodiversité ».

Cette dynamique collective se matérialisera par des rencontres régulières qui associeront retours d'expérience de collectivités déjà engagées, apports d'expertise de la FNAB et de ses partenaires, et temps de travail individuels et collectifs, afin d'identifier, en fonction des contextes de chaque territoire, **les leviers d'action (fonciers, financiers, économiques...), outils et méthodes (outils réglementaires ou contractuels, dialogue territorial, développement de filières...)** les plus pertinents à mobiliser.

Ce travail passera notamment, pour chaque collectivité locale engagée, par la **mobilisation et/ou production de données naturalistes et agricoles.**

- rencontres régulières
- retours d'expérience
- apports d'expertise
- temps de travail individuels
- temps de travail collectifs
- mobilisation/production de données naturalistes et agricoles

➔ QUELS SERAIENT VOS ENGAGEMENTS ?

// 1. **Participer aux journées de rencontre-formation** avec les autres collectivités participantes (environ une rencontre par trimestre).

// 2. Entre deux journées de rencontre, **expérimenter sur le territoire certaines actions identifiées** afin d'en faire un retour d'expériences aux autres collectivités.

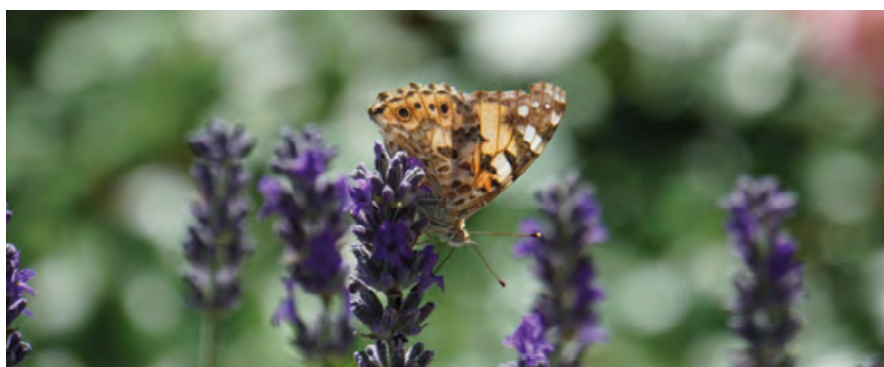
// 3. **Contribuer au financement du projet** à hauteur de 1.000 € (cet engagement financier représente environ 20 % du coût du projet par collectivité participante).

➔ QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ?

Ce projet vise à mobiliser des collectivités déjà engagées ou en voie d'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et n'ayant pas ou peu intégré la dimension agricole à leurs réflexions. **Toutes les collectivités sont invitées à y participer.** En fonction du nombre de candidatures, la FNAB pourra être amenée à opérer une sélection de sorte que le groupe de collectivités soit le plus diversifié possible (production agricole principale sur le territoire, degré d'avancement dans la démarche de protection de la biodiversité et/ou de transition agricole, enjeux environnementaux locaux, etc.).

➔ QUELLES SONT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE ?

Pour candidater, les collectivités devront remplir le formulaire en annexe. Le formulaire peut être imprimé, rempli à la main puis scanné, ou être rempli directement sur le document pdf.



CALENDRIER INDICATIF

Les candidatures sont attendues avant le 15 janvier 2021. Les territoires sélectionnés seront recontactés avant le 31 janvier 2021, et une première journée de rencontre-formation sera organisée en février 2021.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE AGRICULTURE BIOLOGIQUE & BIODIVERSITÉ



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

LA COLLECTIVITÉ CANDIDATE

NOM

LOCALISATION (département)

COORDONNÉES DE LA PERSONNE QUI SUIVRA LE PROJET

NOM, Prénom

Email

Téléphone

LA BIODIVERSITÉ ET VOUS

NB : Ces éléments nous permettent de mieux comprendre où vous en êtes en matière de prise en compte de la biodiversité et des enjeux agricoles sur votre territoire.



Votre collectivité porte-t-elle déjà une stratégie territoriale de préservation de la biodiversité ? Quelles actions menez-vous en faveur de la biodiversité ?



Votre territoire comprend-il des espaces naturels protégés ou zones naturelles identifiées (réserves naturelles, ZNIEFF, Natura 2000...)? **Oui** **Non**

Si oui, lesquels ?

- ➔ Disposez-vous de données naturalistes (inventaires, cartes...)? Oui Non
- ➔ Votre collectivité locale dispose-t-elle d'un service ou de compétences dans le ma-
niement de données cartographiques (SIG...)? Oui Non
- ➔ Quelle est la production agricole principale de votre territoire ?
Si votre territoire abrite plusieurs productions agricoles principales, indiquez-les.
- ➔ Votre collectivité travaille-t-elle sur le thème de l'agriculture ? Quelles actions à
destination du monde agricole avez-vous menées ?
- ➔ Quelles actions envisagez-vous pour répondre à la problématique de la biodiversité
en milieu agricole ?
- ➔ Quelles sont vos attentes et vos besoins vis-à-vis de ce projet ?